

ICOGNE S'ANIME TOUTE L'ANNÉE



Grand succès pour la soirée d'Halloween, où les participants se sont fait peur en descendant dans la nuit de Lens jusqu'à Icogne, par le chemin de la Messe.

Douze mois d'animations, des idées et de la bonne humeur. L'année 2025 aura été une belle cuvée pour la commission Animation, sport, culture et jeunesse, composée d'une dizaine de personnes.

De la chasse aux œufs de Pâques à la Saint-Nicolas, en passant par les nombreux rendez-vous habituels, l'équipe a tenu un rythme soutenu.

S'il fallait choisir un point culminant, ce serait la fête d'Halloween, qui a rassemblé environ 200 adultes et une ribambelle d'enfants, descendus de Lens dans une atmosphère nocturne où de petites lucioles avaient été posées le long du chemin de la Messe. Organisée par la commission avec l'aide des jeunes d'Icogne, elle a offert aux villageois une ambiance joyeuse, réchauffée par la soupe à la courge préparée par le Café d'Icogne.

Au fil des mois, la commission a coordonné les rendez-vous traditionnels. Fête patronale de la Saint-Grégoire, pique-nique et nuit sous tente pour les enfants au jardin public, repas des aînés, sortie des seniors, réception des jubilaires, Sainte-Barbe et

Saint-Nicolas, raclette des conseillers, Coupe de golf d'Icogne et cours de tennis ont ainsi ponctué l'année. En mai, Icogne a pris part une nouvelle fois au programme national Suisse Bouge. Une évaluation en fin d'année permettra d'ajuster le calendrier 2026.

Parmi les projets envisagés par la commission pour l'an prochain figure le retour de la soupe de carême. L'idée est de remettre cette tradition au goût du jour en la préparant ensemble, afin de renforcer encore la convivialité.

La commission, composée de membres de tous âges, se réunit tous les trois mois pour planifier les activités. La plupart ont rejoint l'équipe au début de la législature, apportant une énergie nouvelle sans rompre avec le passé. L'élue Anne-Christine Rey-Gillioz, qui assure le lien avec le Conseil communal, et la présidente de la commission, Christelle Berthoud, soulignent l'engagement de chacun. Icogne a vécu une année d'animation dense, portée par une population qui continue de croître.

Par Danielle Emery



Routes non entretenues

Avis aux usagers, en hiver, certaines routes ne sont ni déneigées ni traitées contre le gel.

Cette mesure, qui contribue à préserver l'environnement, concerne le chemin de Tsantové, du Chachelard [depuis la fin du panneau « Riverains »], le chemin de la Messe, de la Scie, de la Forêt des Tsans et la route de Tsillon.



Neige : bonnes pratiques

La loi précise que les propriétaires proches d'une route publique n'ont pas le droit d'y déverser la neige lorsqu'ils débloquent leur propriété.

Inversement, lorsqu'un chasse-neige ou une fraiseuse passe, ils doivent accepter que la neige soit repoussée sur leur terrain.



Bonnes pratiques bis

Chacun doit veiller à laisser les routes dégagées afin de permettre le passage des engins de déneigement.

Chaussées et abords doivent rester libres de tout véhicule, matériel ou dépôt. Tout dégât éventuel sera à la charge de la personne ou de l'entreprise concernée.